



Communiqué de presse - Paris, 9 novembre 2012

L'entreprise sociale, un atout clé pour une économie plus compétitive.

Une politique sociale mieux gérée, plus compétitive, qui permette de faire face aux besoins sociaux et environnementaux, en croissance et toujours plus complexes, de nos concitoyens : en un mot « faire plus et mieux avec moins », c'est l'**une des clés du redressement économique du pays**.

Car la compétitivité économique dépend aussi de la compétitivité du traitement des besoins sociaux qui doivent être considérés comme **un investissement et non une charge**. Moins de personnes mal soignées, mal logées, mal formées, mal accompagnées, ou encore exclues du marché du travail, c'est autant de personnes en situation de mieux contribuer à la croissance du pays. Et c'est **plus de recettes fiscales et moins de prestations sociales** pour l'Etat, des déficits qui se combent, un pouvoir d'achat qui se renforce, une économie nationale qui se porte mieux.

Gagner en compétitivité c'est donc aussi et surtout **investir dans l'innovation sociale**, autrement dit, dans les entreprises capables de répondre de façon performante aux besoins sociaux pas ou mal satisfaits des citoyens, tout en optimisant les dépenses publiques. Et ces entreprises, ce sont les entreprises sociales, qui combinent efficacité économique et efficacité sociale.

Ces dernières permettent non seulement aux pouvoirs publics de réaliser de précieuses économies, mais elles permettent également aux territoires de reconstituer **un tissu économique de qualité**, pérenne et non-soumis aux délocalisations : par définition positionnées sur des secteurs d'intérêt général, qui répondent à des besoins durables des populations – la santé, la dépendance, la petite enfance, l'exclusion, les circuits courts, la préservation de l'environnement... – les entreprises sociales sont l'un des **moteurs d'avenir des économies régionales**.

Elles sont aussi des partenaires privilégiés pour **construire les filières de demain** : les entreprises sociales sont par exemple incontournable sur la croissance verte, et ce, dans tous les secteurs - bâtiment, transports, énergies renouvelables, gestion des déchets...

Plus de compétitivité rime donc avec **davantage d'entreprises sociales**. C'est pourquoi **le Mouves propose différentes mesures** pour permettre le développement de ces entreprises d'avenir :

1. Le volet de la future **Banque Publique d'Investissement** dédié au financement des entreprises sociales est un investissement clairement orienté en faveur de la compétitivité comme les dispositifs de financements dédiés à l'innovation (Crédit d'Impôt Recherche, Crédit d'Impôt innovation, Oséo, statut « jeunes entreprise innovante », ...) qui doivent aujourd'hui être ouverts à l'innovation sociale.
2. Les entreprises sociales doivent pouvoir bénéficier des mesures de **réduction de cotisations sociales annoncées** dans le Pacte de compétitivité, y compris les associations œuvrant dans des champs hautement concurrentiels comme la santé, la dépendance ou encore l'aide à domicile.
3. Pour les **associations** non soumises à l'impôt sur les sociétés et qui de fait ne peuvent bénéficier de crédit d'impôt, une **baisse des taxes sur les salaires** pourrait être étudiée.
4. Plus généralement, le principe d'un **redéploiement des aides publiques** aux entreprises en fonction de leur efficacité économique *et* de leur impact social et environnemental doit être systématisé.

*Le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) fédère et représente les entrepreneurs sociaux et leurs partenaires en France. Des entrepreneurs motivés avant tout par l'intérêt général, pour qui le profit est un moyen, pas une fin en soi. Le Mouves agit pour promouvoir leur métier et leurs solutions, et créer un environnement plus favorable à leur essor. www.mouves.org
Retrouvez les propositions du Mouves pour développer l'entrepreneuriat social dans le « Livre Blanc des entrepreneurs sociaux. L'efficacité économique au service de l'intérêt général » aux éditions Rue de l'échiquier.*

Contact médias : Loïs Pignot-Malapert, Tél.: 01 55 87 55 85 / Mail : lpignot@mouves.org